



LE CPAS DE SERAING RECRUTE

1 travailleur social (H, F, X) temps plein

Dans le cadre de la gestion des projets individualisés d'intégration sociale (PIIS), Le CPAS de Seraing recrute un travailleur social à temps plein.

Missions principales

Sous l'autorité de la direction générale et des membres de la coordination sociale, le travailleur social aura pour missions principales la réalisation et le suivi de projets individualisés d'intégration sociale. Cela consiste notamment à :

- Mener des entretiens individuels
- Rédiger les rapports sociaux
- Assurer le suivi administratif et social selon les procédures établies dans le cadre de la gestion des PIIS
- Effectuer les visites à domicile
- Collaborer avec les différents services du CPAS ainsi qu'avec les intervenants extérieurs.

Compétences requises

- Diplôme requis : bachelier d'éducateur spécialisé (A1) ou d'assistant social
- Manifester un intérêt pour travailler dans un CPAS
- Maîtriser les législations relatives au CPAS et au droit à l'intégration social est un atout
- Disponibilité
- Sens de l'écoute
- Capacités d'adaptation
- Respect du secret professionnel
- Conscience et rigueur professionnelle
- Le permis de conduire est un atout

Entrée en fonction : Immédiate

Offre

- Contrat temps plein (40h/semaine sur base d'un horaire variable) de 6 mois, renouvelable si le candidat reçoit une évaluation positive jusqu'au 31/12/2025 au minimum
- Carrière plane selon les règles de la Révision Générale des Barèmes (R.G.B) – Echelle de départ minimum (B1) de 18.026,82€ hors index (à l'indice 138.01) à maximum 29.105,91€ hors index (B3)
- Horaire souple (8h par jour à prester avec une entrée en service entre 7h00 et 9h00 et une sortie de service entre 16h00 et 18h00)
- Pécule de vacances et allocation de fin d'année
- Reprise de l'ancienneté barémique acquise chez les employeurs précédents (plafond de 6ans dans le secteur privé subventionné et illimité dans le secteur public)
- Panel de formations offertes par l'employeur sur base d'un plan de formation arrêté par le Comité de Direction
- 40 jours de congés par an (20 jours de congés annuels – 8 jours de congés annuels supplémentaires – 12 jours de congés de compensation)
- Ambiance agréable au sein d'une équipe dynamique
- Remboursement à 100% des titres de transport en commun et/ou Remboursement des frais de déplacement dans le cadre des missions de services
- Assurance OMNIUM dégâts matériels dans le cadre des missions de service
- Assurance pension complémentaire (second pilier)
- Avantages liés au service social du Personnel

Intéressé(e) ? Envoyez votre curriculum vitae et une lettre de motivation ainsi qu'un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois et une copie de votre diplôme à l'adresse personnel@seraing-cpas.be pour le **03/01/2025** au plus tard.

Pour toutes informations complémentaires concernant la fonction, contactez :

Madame Arielle DELVAUX, Directrice de l'Action social f.f.

Tél : 04/279.06.41 – arielle.delvaux@seraing-cpas.be

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.

Une présélection sur base du dossier introduit sera effectuée. Les candidats retenus passeront une épreuve de sélection orale devant un jury dans le courant du mois de janvier 2025.